PACA
Axe 1 : PRISE EN CHARGE DU PATIENT

Certificat d'aptitude aux fonctions d'Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)

Contexte

Depuis plusieurs années, l'ANFH accompagne les établissements à la professionnalisation de leurs personnels travaillant auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (et/ou maladies apparentées) en leur proposant le certificat d'aptitude aux fonctions d'ASG. Il permet aux professionnels exerçant ce type de fonctions dans les SSIAD, SPASAD, GCSMS, PASA, et SSR de mettre à jour leurs connaissances et de se perfectionner. Cette certification permet pour les agents qui exercent dans les structures mentionnées d'obtenir une prime, source de reconnaissance professionnelle et salariale.

Objectifs

- Concourir à l’élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien avec les psychomotriciens, ergothérapeutes et les psychologues.
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

Renseignements complémentaires

Se référer à la fiche d'inscription ASG pour les conditions d'admissibilité et les pièces à fournir. Demander le programme complet à la conseillère en charge de cette formation.

Programme

Cette formation se déroule sur 20 jours et s'articule autour de 5 modules :

- Concourir à l’élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures).
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d’autonomie (21 heures).
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 heures).
- Réaliser les soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 heures).

Pour obtenir plus d'informations ou le programme détaillé de la formation, rapprochez-vous de la personne référente en délégation (cf. rubrique "contact").

Public
Aides Soignants, Aides médicaux psychologiques

Exercice
2024

Code de formation
1.18

Nature
AFR

Organisé par
Se sera renseigné ultérieurement

Durée
140 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences